Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 1

Artikel: En villégiature
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-221574

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« Alors, ses amis de répliquer : « Mais tu n'as pas besoin de faire les frais d'un costume. Tu entres simplement comme tu es, en semant des écus dans la salle. Personne ne veut te reconnaître ! »

« A propos, moi, j'ai bel et bien été reconnu. Un mossieu, masqué, s'approche et d'une voix de clarinette me dit: « Alors, papa David, vous faites la noce ? Félicitations ! »

« Moi, à mon âge, faire la noce ! J'étais fâché. Alors, je lui réponds: « D'abord, vous, qui êtes-vous ? Qui vous a dit que suis le père David, je suis masqué ! Tâchez-voi de vous mêler de vos affaires ! »

« Quel toupet, tout de même ! » *X.*

En villégiature. — Une jeune mariée, dans sa chambre, cause avec un jeune homme qui lui fait la cour depuis quelques jours :

— Oui, je sais, tous les hommes sont semblables, ils disent qu'ils vous aiment, et au bout de quelques jours, pour ne pas dire quelques heures, ils vous laissent tomber.

— Oh ! non, ma chérie, je ne suis pas de ceux-là. Je vous adore pour toujours !

— Oh ! c'est trop, mon ami ,répond la jeune dame. Aimez-moi seulement jusqu'à 7 heures, j'en serai très heureuse.

— Et pourquoi seulement jusqu'à 7 heures ?

— Parce que mon mari ne rentre qu'à 7 h. ¼.

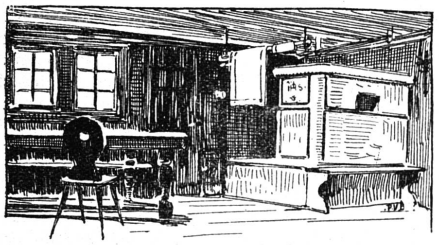

C'ETAIT UN RÉGENT D'AUTREFOIS

C'ETAIT un régent d'autrefois qui apparaissait comme un patriarche à ses petits écoliers.

Toujours vêtu d'un simple complet de milaine ou de grisette, il portait une barbe noire et des cheveux abondants. Son visage, aux traits rudes, avait une certaine dureté, que corrigeait la douceur des yeux bleus. Il était simple de mœurs, comme les paysans au milieu desquels le sort l'avait appelé à vivre. Paysan lui-même, il retournait volontiers, durant ses moments de loisir, à la carrière ancestrale.

Par les jours printaniers, on le voyait bêcher son jardin, émonder sa haie et planter ses pommes de terre. En été, il ne craignait pas de prendre une faux et d'aller se mesurer, dans la prairie, avec les meilleurs faucheurs du village. Il savait faire un char de foin, enchaper une faux et lier les gerbes. Quand l'orage menaçait et qu'on se trouvait à court de main d'œuvre, on ne craignait pas de recourir à lui. Il vous accueillait avec sa bonhomie habituelle, abandonnait le rabot ou la scie et s'empressait de vous suivre.

S'il ignorait les logarithmes et les équations du second degré, s'il n'avait jamais lu les tragédies de Racine ni étudié l'histoire des guerres puniques, il savait cependant beaucoup de choses. Il savait cuber une bille de bois, mesurer un tas de foin et toiser un champ. Connaissant comme personne le système métrique, il n'en continuait pas moins à nous donner la superficie de nos terres en poses, en quarterons et en perches, sachant d'avance que ces mesures-là nous les avions dans l'œil, tandis que les autres... Vendait-on un char de fumier ? Vite, on l'appelait. Il arrivait. Quelqu'un tenait la « chevillière » et le mesurage commençait. Ensuite, il tirait de sa poche un petit carnet à couverture grise pour faire ses calculs, après quoi il détachait la feuille et vous la remettait. On le remerciait et il s'en allait tranquillement comme il était venu.

Il se tenait toujours à l'écart de nos querelles politiques ou autres, et cela lui donnait une grande autorité pour régler nos différends. Que de fois n'a-t-il pas débrouillé nos chicanes à l'aide du code, nous évitant, de ce fait, l'intervention de la Justice !

Quant aux écoliers que la commune lui confiait, il se bornait à leur apprendre quelques éléments de grammaire, les quatre opérations, l'histoire et la géographie de notre pays.

Le matin, nous commençions la leçon par la prière, puis venait la lecture du catéchisme. Et puis, c'était une dictée, une de ces fameuses dictées dites « de rang » à l'issue de laquelle nous devions changer de place suivant le rang qui nous était assigné par rapport au nombre de fautes faites. L'après-midi était réservé à la copie. Nous avions des cahiers spéciaux dans lesquels nous transcrivions, de notre plus belle main, les principaux chapitres de notre livre de lecture. Au moyen de cet exercice, nous arrivions à acquérir une écriture remarquable au point de vue de la netteté et de la précision.

Il nous soumettait à une discipline stricte qui avait certainement ses avantages et ne manquait jamais l'occasion de nous parler du sérieux de la vie. A cette époque, personne ne songeait à mettre en doute la valeur du principe d'autorité — principe maintenu dans toute sa force à l'école comme sous le toit familial.

Bien que d'extérieur simple et modeste, il notre village et l'on avait recours à lui quand due à ses connaissances et à son éducation.

On lui savait gré de s'intéresser aux choses de notre village et l'on avait recours à lui quand il s'agissait de fouiller les archives, de rédiger un rapport ou de correspondre avec un conseiller d'Etat. Ce prestige, acquis au milieu de nous, n'avait rien d'extérieur ; il n'en était que plus solide et plus durable.

* * *

A cette époque, les classes étaient surchargées d'élèves et il fallait enseigner dans des locaux mal éclairés et mal aérés. Et il ne venait à l'idée de personne que la situation matérielle du régent puisse être améliorée. Il était pauvre et il restait pauvre.

Pour les nombreux services qu'il nous rendait au cours de l'année, on lui portait une douzaine d'œufs, en février, quand la ponte avait repris son cours normal. Il nous arrivait aussi de lui envoyer, en décembre et en janvier, cinquante centimètres de saucisse à rôtir, trois atriaux et un peu de « fricassée ». Plus tard venaient une ou deux boucles de saucisse au foie, un saucisson et un quartier de lard. Et naïvement nous pensions avoir accompli notre devoir. Quelquefois encore, mais plus rarement, il recevait un litre d'huile de noix, une bouteille d'eau de cerises et une « matole » de beurre quand les troupeaux redescendaient de la montagne.

Pour lui, le dimanche n'était pas ce qu'on appelle un jour de repos. Ce jour-là, il montait en chaire pour lire les dix commandements, il entonnait les psaumes et les cantiques et assistait le pasteur en diverses circonstances. Et le soir, il allumait un cigare et faisait sa tournée dominicale, toujours à la même heure. Il parcourait les rues du village, inspectait les carrefours et jetait un coup d'œil du côté de l'auberge. Les gamins qui flânaient encore, dans les rues, à cette heure tardive s'empressaient de déguerpir au plus vite, car il n'était guère agréable d'être surpris en ces occasions-là. Les noms des petits vagabonds se plantaient, comme des clous, dans sa mémoire et, le lendemain, à la première heure, l'interrogatoire commençait :

— Qu'as-tu fait hier ? A quelle heure est-tu rentré ? Pourquoi rôdais-tu dans les rues du village ?

Les délinquants baissaient la tête et se taisaient. De cette manière, l'interrogatoire était vite terminé et la sentence tombait inévitable : « Deux heures de retenue après l'école ! »

* * *

C'est ainsi que se sont écoulées les grandes années de sa vie. Il a été l'éducateur de plusieurs générations d'élèves qui, devenus hommes, lui gardent un souvenir ému et reconnaissant.

Durant près d'un demi-siècle, il a répété sans cesse les règles d'accord du participe passé, l'emploi des temps, les quatre opérations et les sommités des Alpes bernoises. Et puis, un jour, il a dit adieu à ses élèves. Des représentants de l'autorité scolaire sont entrés dans sa classe, ils lui ont tenu un petit discours en lui remettant, selon l'usage « un modeste souvenir ». Il aurait voulu répondre, mais l'émotion l'en a empêché. Il a serré des mains qui se tendaient et puis il n'a plus rien vu... un nuage passait devant ses yeux.

Passé, lointain passé, mais si vivant encore pour ceux qui se souviennent. A remuer toute cette cendre, il me semble que le temps de l'enfance ressuscite et que le régent d'autrefois — mort depuis longtemps — va réapparaître comme au temps où il pénétrait dans la classe en complet de milaine, calotte de velours noir et pantoufles brodées. Je revois son visage, taillé à coups de hache, sa barbe qui avait blanchi, son bon sourire et ses yeux accueillants.

C'était un cœur simple, rempli de confiance et d'humilité. Il avait une croyance instinctive dans la vertu de l'instruction et pensait qu'elle était appelée à donner au monde un avenir meilleur. Son âme loyale s'enthousiasmait pour toutes les grandes causes et sa conscience d'honnête homme se révoltait devant l'injustice.

Sa vie tout entière s'est écoulée sur le sol où il était enraciné, dans le pays dont il subissait le charme secret. *Jean des Sapins.*

LA SALADE

La salade se voit sur toutes les tables; de vieux proverbes nous disent :

Salade bien lavée et salée,
Peu de vinaigre et bien huilée

ou encore :

Qui vin ne boit après salade,
Est en risque d'être malade.

De nos jours, on sert la salade suivant la saison où elle est produite par les jardins; au printemps, on commence par le pissenlit, et on continue, à mesure de leur apparition, par la laitue, l'endive, la scarole, la mâche, la barbe de capucin, le cresson... on y ajoute toutes sortes d'ingrédients pour augmenter sa valeur nutritive ~~et flatter~~ le goût.

Képler, fatigué d'écrire et l'esprit troublé par ses méditation sur les atomes qui peuplent les mondes, ayant quitté son bureau pour entrer dans la salle à manger, se trouva en présence d'une succulente salade. Il ne put s'empêcher de faire la réflexion suivante à son entourage : « Si depuis la création flottaient dans l'espace des feuilles de laitue, des grains de sel, des gouttes d'huile et de vinaigre, des quartiers d'œufs durs, le hasard aurait-il pu les rapporcher dans nos assiettes sans les mains habiles d'une cuisinière ? Voilà certes une pensée qui ne pouvait venir qu'à l'esprit d'un astronome !

MORT PAR ERREUR

AU temps jadis, vivait dans un chalet perdu de la plaine du Rhône, un vieux bonhomme nommé Jean Bourloud, qu'assistait sa commune d'origine. Comme il était tombé malade, le bruit de son trépas fut malignement répandu dans la contrée. La fausse nouvelle fut ainsi rapportée au municipal Léon, préposé au service des pauvres.

Dans sa hâte de régler définitivement la situation de son combourgeois, l'édile trop zélé négligea de demander confirmation de l'événement et prit des dispositions immédiates en vue de l'inhumation. Il attela la Lise à son char à bancs et se rendit en cet équipage avec l'huissier Daniel au domicile mortuaire. A chaque « pinte » rencontrée sur le parcours, il y eut un petit arrêt, histoire de « fortifier le moral », car ces sortes de besognes demandent un certain courage. A tous, Léon expliquait qu'on allait ramener dans sa commune la dépouille inanimée du pauvre Jean.

Aussi, qu'elle ne fut pas la stupéfaction des délégués lorsque, arrivés à destination, ils se trouvèrent en présence d'un mort vivant. Le pauvre diable allait même mieux. Le conseiller ne put retenir, à cette vue, ce cri de protestation de l'officialité outragée : « Ce n'était vraiment pas la peine de nous déranger pour rien ! »

Il fallut rentrer bredouille !

Et ils n'étaient pas de retour au village que l'aventure défrayait les conversations.